PMRA APPROVED MW
01-JUN-2011
2011-1948

BARTLETT

L'HUILE SUPERIOR "70"

INSECTICIDE ÉMULSIFIABLE

CONTENU NET 200 L

AGRICOLE

GARANTIE: Huile minérale.....99%

NO. D'ENREGISTREMENT 9542 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER POISON

IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N.M. BARTLETT INC.
4509 Bartlett, Road, Beamsville, ON L0R 1B1
Téléphone: 1-800-263-1287

NOTICE D'UTILISATION: L'huile insecticide émulsifiable Superior "70" est une huile de pulvérisation horticole émulsifiable qui supprime les insectes et parasites acariens inscrits qui s'attaquent aux pommes, aux poires, aux pêches, aux abricots, aux prunes, aux bleuets, aux cerises acides, aux pruneaux et aux variétés ornementales et atténue la propagation des virus de la pomme de terre et du rutabaga.
Étant donné que ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** s'en servir pour supprimer des ravageurs aquatiques. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets. Zones tampons : l'utilisation du matériel ou des méthodes de pulvérisation suivants NE requiert PAS de zone tampon : pulvérisateur manuel ou pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé. Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère). Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins du sol ou du couvert végétal. Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent). **NE PAS** appliquer ce produit par voie aérienne. Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, de l'habitat d'eau douce sensible (tels que lacs, rivières, bourbier, étang, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) ou de l'habitat estuarien ou marin sensible.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des:			
		habitats d'eau douce d'une profondeur de:		habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:	
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m
Pulvérisateur agricole*	Pomme de terre, Bleuets en corymbe et rutabagas	2	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Pruniers et amélanchiers	4	2	1	0
	Plantes ornementales, arbres d'ombrage et arbustes	5	3	1	0
	Fruits à pépins et fruits à noyau	20	10	3	1

*Dans le cas du pulvérisateur agricole, il est possible de réduire la zone tampon au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à moins de 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

IL EST ESSENTIEL DE COUVRIR À FOND POUR QUE LE TRAITEMENT SOIT EFFICACE. ÉVITER LA PULVÉRISATION HORS CIBLE.

Appliquer au moyen d'un pulvérisateur terrestre conventionnel selon les recommandations du calendrier provincial des traitements. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

Remarque: Ne pas appliquer tout juste avant ou pendant une période de gel ou de pluie.

CULTURE	INSECTE OU ACARIEN	VOLUME POUR 1000 LITRES D'EAU	TEMPS PROPICE AU TRAITEMENT
POMMES	Cochenille ostréiforme Lécanie Tétranyque rouge du pommier Cochenille de san josé Cochenille virgule du pommier	20 L	Stade dormant au stade de la pointe verte jusqu'à 1 cm vert
Avertissement: Peut causer des dommages aux pommes Red Delicious, Empire et Mutsu.			
PÊCHES	Cochenille floconneuse du pêcher Cochenille de san josé Tétranyque rouge du pommier	20 L	Dormant préfloraison
Remarque: Une seule application par saison.			
POIRES	Cochenille ostréiforme Tétranyque rouge du pommier Lécanie Psylle du poirier Cochenille virgule du pommier	20 L	Dormant au stade de la pointe verte
PRUNES	Tétranyque rouge du pommier Cochenille de san josé Lécanie	20 L	Au stade de la pointe verte retardé dormant
CERISES AIGRES	Tétranyque rouge du pommier	20 L	Préfloraison

APRICOTS	Tétranyque rouge du pommier	20 L	Dormant à préfloraison
BLEUETS EN CORYMBE	Lécanie	20 L	Une application par année; application terrestre seulement; appliquer comme traitement austade dormant à la fin de l'hiver; 1000 L/ha pour les petits arbustes - 1500 L/ha pour les gros arbustes
RUTABAGAS	Empêcher que les pucerons se nourrissent pour éviter de répandre le virus de la mosaïque du navet	10 L	Voir la remarque sur les rutabagas
PRUNES À PRUNEAU	Lécanie Chochenille virgule du pommier	20 L	Dormant or retardé dormant

PRÉCAUTIONS: Ne pas appliquer sur les pommes lorsque les tiges mesurent 1 cm de longueur ou sur les poires après le stade de l'éclatement des bourgeons.

PLANTES ORNEMENTALES
Appliquer en pulvérisation au stade dormant tôt au printemps lorsque tout danger de gel pendant la nuit a disparu, MAIS AVANT LE GROSSISSEMENT OU L'ÉCLATEMENT DES BOURGEONS. Appliquer lorsqu'il fait beau le matin, de sorte que les arbres sèchent rapidement après le traitement. Ne jamais appliquer en fin d'après-midi ou dans des conditions de gel.

ATTENTION: Pour éviter les dommages, ne pas appliquer sur:

Thuya	Cocotier	Érable du Japon	Noyer
Hêtre	Douglas taxifolié	Genévrier	Pin blanc
Noyer cendré	Caryer	Adiante pédalé	If commun
Épinette bleue du Colorado	Houx	Érable à sucre	

NE PAS appliquer sur des arbustes ou des arbres autres que ceux mentionnés sur la présente étiquette.

PLANTES ORNEMENTALES, ARBRES ET ARBUSTES D'OMBRAGE*	**INSECTE OU ACARIEN**	**VOLUME POUR 1000 LITRES D'EAU**	**TEMPS PROPICE AU TRAITEMENT**
POMME (Malus) Pommetier Épine vinette Aubépine	Cochenille virgule du pommier Cochenille de San José Tétranyque rouge du pommier	20 L	Stade dormant
FRÊNE (Fraxinus)	Cochenille virgule du pommier	20 L	Stade dormant
ORME (Ulmus)	Cochenille ostréiforme Lécanie Tétranyque rouge du pommier	20 L	Stade dormant
PRUNIER Cerisier, pêcher et prunier à fleurs	Tétranyque rouge du pommier Lécanie Cochenille de San José	20 L	Stade dormant
FÉVIER INERME D'AMÉRIQUE (Gleditsia)	Cochenille floconneuse de l'érable	20 L	Stade dormant
LILAS (Syringa)	Cochenille virgule du pommier	20 L	Stade dormant

ÉRABLE (Acer) (sauf du Japon et à sucre)	Cochenille floconneuse de l'érable Lécanie	20 L	Stade dormant
SORBIER D'AMÉRIQUE (Sorbus)	Tétranyque rouge du pommier	20 L	Stade dormant
CHÊNE (Quercus)	Cochenille ostréiforme Lécanie Cochenille dorée du chêne Kermè du chêne	20 L	Stade dormant
PACHYSANDRA (Pachysandra)	Cochenille de fusain	20 L	Stade dormant
PIN (Pinus) (sauf pin blanc)	Cochenille des aiguilles du pin Tétranyque de l'épinette	20 L	Stade dormant
ÉPINETTE (Picea) (sauf bleue du Colorado)	Cochenille des aiguilles du pin Tétranyque de l'épinette	20 L	Stade dormant
TULIPIER (Liriodendron)	Cochenille du tulipier	20 L	Stade dormant
SAULE (Salix)	Cochenille virgule du pommier	20 L	Stade dormant
Bouleau, Cornouiller, aubépine, houx, troène, érable fauxplatane	Cochenilles (immatures) Tétranyques	10-30 L	Stade dormant

PULVÉRISATION D'ÉTÉ:

CULTURE	INSECTE OU ACARIEN	VOLUME POUR 1,000 LITRES D'EAU	TEMPS PROPICE AU TRAITEMENT
Arbres d'ombrage, ornementaux conifères, arbustes résistants	Kermès, tétranyques rouges, Cochenilles et larves de mouches blanches	20 L	Pulvérisation d'été. Appliquer quand la surveillance indique que l'application est nécessaire. S'adresser au spécialiste provincial pour connaître le temps propice au traitement.

MISE EN GARDE: Les traitements d'été à l'huile minéral peuvent causer des dommages aux plantes, au feuillage ou une décoloration permenate de feuillage de certaines variétés de plantes. Suivre toutes les mises en garde et précautions sur cette étiquette. Pour minimiser le risque de dommages aux plantes et aux feuilles tester le produit en l'applicant sur une petite section de la plante à traiter, attendre 24 heures pour voir s'il y a des dommages.

REMARQUE: Le temps propice au traitement précis doit être déterminé selon les conditions de croissance et de la température dans la région. Communiquer avec les autorités agricoles des provinces pour de plus amples renseignements.

PRÉCAUTIONS: Toutes les huiles horticoles perturbent ou retardent la transpiration et la respiration des plantes au cours de la période d'évaporation. NE PAS APPLIQUER PENDANT DES PÉRIODES DE SÉCHERESSE, ALORS QUE LES PLANTES DÉMONTRENT UN STRESS D'HUMIDITÉ ET TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT UNE PÉRIODE DE GEL. Ne pas utiliser conjointement avec des composés dinitrés, des fongicides comme le captane, le folpet, le karathane, le morestan, ou tout autre produit qui contient du soufre.

REMARQUE SUR LES RUTABAGAS: On peut utiliser l'HUILE SUPÉRIOR "70" BARTLETT Insecticide

Émulsifiable sur les rutabagas pour empêcher que les pucerons se nourrissent, ce qui répand le virus de la mosaïque du navet. Appliquer à raison de 10 L d'HUILE SUPÉRIOR "70" BARTLETT Insecticide Émulsifiable dans 550-1100 L d'eau par hectare. Il est essentiel de couvrir complètement. Appliquer à raison de 2 500 kPa au moyen de buses à jet en cône creux. Appliquer à intervalles d'une semaine, à partir de la mi-juin ou dès l'apparition des pucerons dans la région. Consulter le bureau local de vulgarisation pour de plus amples renseignements sur l'activité des pucerons et le temps propice au traitement. Il peut être nécessaire de traiter jusqu'à 10 semaines d'activité des pucerons. Ne pas appliquer moins de 21 jours avant la récolte.

ATTENTION: Ne pas appliquer l'HUILE SUPÉRIOR "70" BARTLETT Insecticide Émulsifiable plein soleil. Traiter les rutabagas tôt le matin ou dans la soirée. Allouer au moins 24 heures après l'application de l'HUILE SUPÉRIOR "70" BARTLETT Insecticide Émulsifiable avant d'appliquer d'autres traitements insecticides. Ne pas appliquer l'HUILE SUPÉRIOR "70" BARTLETT Insecticide Émulsifiable en solutions plus concentrées que celles qu'on recommande puisqu'on peut endommager la culture.

COMPATIBILITÉ: L'HUILE SUPERIOR "70" BARTLETT Insecticide Émulsifiable est compatible avec les produits comme le Ferbam, le Benlate et le Polyram. Ne pas mélanger avec du Captan, Maestro, Parathion, Sevin et/ou du Soufre Mouillable.

MÉLANGE: Avant le mélange, s'assurer que le réservoir est propre. Pour mélanger ajouter l'eau au niveau de l'agitateur, commencer l'agitation et ajouter la quantité requise d'huile SUPÉRIOR "70" Insecticide Émulsifiable. Le mélange devrait devenir blanc indiquant une bonne émulsification. Après l'agitation, continuer de remplir réservoir et ne pas arrêter d'agiter jusqu'à ce que le réservoir soit vide. Ne pas mélanger au Captane, au Parathion, au Sevin ou au Soufre Mouillable. En mélangeant la combinaison d'huile à pulvériser ajouter le produit chimique au réservoir d'abord, quand le réservoir est d'un quart à un demi rempli d'eau. Mélanger complètement et ajouter HUILE SUPÉRIOR "70" BARTLETT Insecticide Émulsifiable quand le réservoir est presque plein. Pour des instructions complémentaires concernant le mélange, la compatiblité, la méthode d'application, consulter votre bureau local de vulgarisation des fruits ou les recommandations provinciales de production de fruit.

MISE EN GARDE: Ne pas utiliser le mélange de pulvérisation avant que l'huile soit émulsifiée adéquatement, ou lorsque l'émulsion se décompose. Ne pas utiliser ce produit s'il ne s'émulsifie pas. Ne pas utiliser 30 jours avant ou après avoir utilisé du soufre.

SUPPLÉMENT A L'ÉTIQUETTE POUR SUPPRIMER LA TORDEUSE DU POMMIER ET LE PIQUE-BOUTON DE L'AMÉLANCHIER SUR LES PETITES POIRES (SASKATOON)

NOTE À L'UTILISATEUR: LIRE L'ÉNONCÉ SUIVANT AVANT D'UTILISER LE PRÉSENT PRODUIT À DES FINS SPÉCIALES: Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'utilisation décrite sur l'étiquette supplémentaire a été élaboré par des personnes autres que N.M. BARTLETT INC. et accepté pour homologation par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités demandés par les utilisateurs (PEPUDU). N.M. BARTLETT INC. lui-même ne fait aucune représentation et ne fournit aucune garantie relativement aux allégations concernant le rendement (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour ce produit lorsqu'il est utilisé sur la culture énumérée sur cette étiquette supplémentaire.

Par conséquent, l'utilisateur assume toutes les responsabilités inhérentes et s'engage à ne pas tenir N.M. BARTLETT INC. responsable de toute allégation fondée sur l'efficacité et la phytotoxicité pour ce qui est des usages décrits sur cette étiquette supplémentaire.

MODE D'EMPLOI

CULTURE	MALADIE	DOSAGE/MÉTHODE
PETITE POIRE OU SASKATOON	Pique-bouton de l'amélanchier, tordeuse du pommier	Appliquer 20 L d'huile/1000 L d'eau. Une application par année; appliquer au printemps au stade de débourrement; bien couvrir toute la surface de l'arbuste; ne pas appliquer à des températures sous le point de congélation ou si une gelée est prévue avant que les arbustes aient séchés; application terrestre.

SUPPLÉMENT À L'ÉTIQUETTE POUR RÉDUIRE LA PROPAGATION DU VIRUS Y DE LA POMME DE TERRE (VYPT) SUR LES POMMES DE TERRE.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que N.M. BARTLETT INC. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. N.M. BARTLETT INC. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager N.M. BARTLETT INC. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Pour application foliaire seulement, à l'aide d'équipement d'application au sol, l'huile insecticide émulsifiable Superior "70" peut être utilisée sur les pommes de terre pour réduire la propagation du virus Y de la pomme de terre (VYPT). Il est essentiel de couvrir complètement les plants. Appliquer le produit en concentration de 1% (10 L de produit pour 1000 L d'eau) pour un volume d'application de 1000 L d'eau par ha à une pression de 690 à 1380 kPa (100 à 200 PSI). Pulvériser à intervalles d'une semaine dès que les pucerons vecteurs sont présents. Consulter le bureau de vulgarisation local pour de plus amples renseignements au sujet de l'activité des pucerons et du calendrier de pulvérisation. L'application peut être nécessaire pendant environ 10 semaines d'activité du puceron.

CULTURE	Parasite	Taux par Ha	Nombre maximal de Pulverizations	Jours avant la récolte
POMME DE TERRE	Réduire la propagation du VYPT	10 L	10	14

ATTENTION : La pulvérisation de l'huile insecticide émulsifiable Superior "70" peut blesser les plants lorsqu'on l'applique sous la lumière solaire directe ou lorsque l'application précède une période chaude et ensoleillée. Afin de réduire les risques de blessure aux plants, éviter de pulvériser l'huile insecticide émulsifiable Superior "70" si on prévoit des conditions atmosphériques défavorables. Pulvériser les pommes de terre tôt le matin ou en soirée. Laisser passer au moins 24 heures après l'application de l'huile insecticide émulsifiable Superior "70" avant de pulvériser d'autres insecticides. Ne pas pulvériser l'huile insecticide émulsifiable Superior "70" en solution plus concentrée qu'il n'est recommandé, cela pourrait causer des blessures aux plants.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entrainer.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
PEUT IRRITER LES YEUX. NOCIF EN CAS D'INHALATION. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive et la formation de brouillard d'huile. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard qui se dégagent de l'huile chaude. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Se débarrasser de façon appropriée des articles en cuir, y compris des chaussures, qui ne peuvent pas être décontaminés. Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux Etats-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, ou consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des
chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. **NE PAS** entrer dans des sites traités ni autoriser quelqu'un à le faire pendant le délai de sécurité de 12 heures.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS: NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement à partir des

secteurs traités vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit des précipitations abondantes. On peut réduire la contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement en incluant une bande de végétation entre le site traité et la limite du plan d'eau.

PREMIERS SOINS: EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide â une personne inconsciente. Ne rien administrer par la bouche à la personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INHALATION**: Déplacer la personne vers une source d'air frais.
Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherce à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION: Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial
S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

N.M. BARTLETT INC.
4509 BARTLETT RD., BEAMSVILLE, ONTARIO, CANADA L0R 1B1
Tel: 1-800-263-1287

June 2011